

COMMUNAUTE DE
COMMUNES DU PAYS
MORNANTAIS
Le Clos Fournereau
CS 40107
69440 MORNANT

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Délibération n° CC-2024-019

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

ID : 069-246900740-20240312-CC_2024_019-DE



L'an deux mille vingt-quatre

Le douze mars à dix-neuf heures

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Salle Valéry Giscard d'Estaing à Mornant, sous la présidence de Monsieur Renaud PFEFFER.

Date de convocation : 6 mars 2024

Nombre de membres :

En exercice 37

Présents 26

Votes 33

PRESENTS :

Renaud PFEFFER, Yves GOUGNE, Pascal OUTREBON, Fabien BREUZIN, Isabelle BROUILLET, Jean-Pierre CID, Olivier BIAGGI, Luc CHAVASSIEUX, Françoise TRIBOLLET, Loïc BIOT, Charles JULLIAN, Magali BACLE, Caroline DOMPNIER DU CASTEL, François PINGON, Stéphanie NICOLAY, Bruno FERRET, Denis LANCHON, Anik BLANC, Pascale CHAPOT, Patrick BERRET, Pascale DANIEL, Véronique MERLE, Christèle CROZIER, Hélène DESTANDAU, Cyprien POUZARGUE, Séverine SICHE-CHOL

ABSENTS / EXCUSES :

Jean-Luc BONNAFOUS, Raphaëlle GUERIAUD, Gérard MAGNET, Bernard CHATAIN

PROCURATIONS :

Christian FROMONT donne procuration à Christèle CROZIER

Arnaud SAVOIE donne procuration à Yves GOUGNE

Marc COSTE donne procuration à Luc CHAVASSIEUX

Anne RIBERON donne procuration à Jean-Pierre CID

Marilyne SEON donne procuration à Olivier BIAGGI

Thierry BADEL donne procuration à Charles JULLIAN

Anne-Sophie DEVAUX donne procuration à Magali BACLE

SECRETAIRE DE SEANCE : Bruno FERRET

**DEVELOPPEMENT
ECONOMIQUE**

**Approbation de
l'avenant n° 1 portant
sur la modification et
la prorogation de la
convention d'objectifs
avec La Coworquie**

Rapporteur : Monsieur Loïc BIOT, Vice-Président délégué au Développement Economique

Vu les statuts de la Communauté de communes du Pays Mornantais validés par arrêté préfectoral n° 69-2021-06-01-00004 du 1^{er} juin 2021 et notamment sa compétence en matière de Développement économique,

Vu la délibération n° 079/18 du Conseil Communautaire du 25 septembre 2018 adoptant le Schéma de Développement Economique (SDE) du Pays Mornantais,

Vu la délibération n° CC-2022-015 du Conseil Communautaire du 29 mars 2022 validant la convention d'objectifs 2022-2023 avec La Coworquie,

Vu l'avis favorable de la Commission d'Instruction « Finances, Moyens Généraux et Développement Economique » du 13 février 2024,

L'association La Coworquie a pour but de développer et gérer un tiers lieu pour accompagner les entrepreneurs situés sur le Pays Mornantais.

A travers des actions de conseil et d'accompagnement, elle accueille à la fois les porteurs de projets de création et/ou reprise d'entreprises, et les jeunes TPE et PME du territoire.

Une convention d'objectifs 2022/2023 a été signée avec La Coworquie pour financer la mise en œuvre de ces actions et ainsi favoriser l'entrepreneuriat sur le territoire de la Copamo.

Le présent avenant a pour objet la mise à jour du plan d'action, ainsi que la prolongation de la durée de la convention.

Considérant le projet d'avenant n° 1 à la convention d'objectifs, ci-joint,

Considérant l'enjeu de pérennisation des actions menées au-delà de la période pour laquelle cet accompagnement est accordé,

Où l'exposé de son rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

Certifié exécutoire
Transmis en
Préfecture le 1.5.MARS.2024
Notifié ou publié
le ...1.5.MARS.2024
Le Président

APPROUVE l'avenant n° 1 à la convention d'objectifs entre l'association La Coworquie et la COPAMO,

APPROUVE l'attribution d'une subvention annuelle à l'association La Coworquie, d'un montant de 11 700 €,

AUTORISE Monsieur le Président à signer cet avenant tout document nécessaire à sa mise en œuvre,

DIT que les crédits seront prévus au chapitre 65 du budget principal.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Pour copie certifiée conforme.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Président ou d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Lyon, 184 rue Duguesclin 69003 Lyon / www.telerecours.fr, dans un délai de 2 mois suivant sa publication

PUBLIE LE 15 MARS 2024
RENAUD PFEFFER, PRESIDENT



Le Président,
Rénaud PFEFFER



AVENANT N°1 A LA CONVENTION D'OBJECTIFS 2022 - 2023

ENTRE

La Communauté de Communes du Pays Mornantais (Copamo),
Dont le siège est situé avenue du Pays Mornantais - 69440 Mornant,
Représentée par son Président, M. Renaud PFEFFER, agissant en vertu de la délibération du Conseil
Communautaire n° CC-2024-... du Conseil Communautaire du 12 mars 2024,

D'une part,

ET

L'association La Coworquie,
Domiciliée 14 rue Boiron - 69440 Mornant,
Adresse de l'espace : Boulevard du Pilat – 69440 Mornant
Représentée par son Président, Monsieur Didier MALINOSWKI,

D'autre part,

Préambule :

Lors du Conseil Communautaire du 29 mars 2022, en vertu de la délibération N° CC-2022-015 la convention d'objectifs entre la Copamo et la Coworquie était adoptée. Celle-ci se termine le 31 mars 2024.

Cette dernière actait l'action de la Coworquie en matière d'accompagnement à l'entrepreneariat sur le territoire à savoir, favoriser l'émergence puis consolider les projets des porteurs, par le biais de permanences des acteurs de la création d'entreprises ainsi que de cycles d'accompagnement des entrepreneurs confirmés.

Ceci exposé, il est convenu par les parties ce qui suit :

Article 1^{er} : Objet de l'avenant

Le présent avenant a pour objet la mise à jour du plan d'action ainsi que la prolongation de la durée de la convention.



Article 2 : Obligations réciproques des parties

L'article 2 concernant les obligations réciproques des parties est modifié comme suit :

Pour la Coworquie :

La Coworquie s'engage à mener plus spécifiquement sur les 4 actions suivantes :

- **Action 1 - Favoriser l'émergence (j'ai une envie, j'ai une idée)**
- **Action 2 - Consolider les projets / confirmer l'émergence (j'ai un projet) – Accueil des porteurs de projets**
- **Action 3 - Consolider les projets / confirmer l'émergence (j'ai un projet) – Cycle d'accompagnement « entrepreneurs confirmés »**
- **Action 4 - Organiser une action transversale avec les associations du territoire (CERCL, CAP, SOE)**

Pour chacun des axes, il est défini des fiches actions (Annexe1) intégrant les objectifs, les moyens et les indicateurs.

Les parties s'engagent à une rencontre trimestrielle pour faire le bilan des actions en cours.

La Coworquie s'engage également à fournir un bilan d'activité annuel, qualitatif et quantitatif sur les activités et les résultats obtenus.

Article 3 : Durée de la convention

L'article 4 concernant la durée de la convention est modifié comme suit :

La présente convention prend effet à compter du 1^{er} avril 2022 pour une durée de trois ans, soit jusqu'au 31 mars 2025. Elle est renouvelable par tacite reconduction pour une durée de 1 an.

Toutefois, la convention pourra être résiliée par anticipation dans le cadre d'une nouvelle convention lors de l'intégration de la Coworquie dans les locaux de la maison de l'économie.

Article 4 :

Tous les autres articles de la convention d'objectifs précitée demeurent inchangés.

Fait à Mornant, en deux exemplaires originaux.

Le XX/XX/2024

Le Président de la Copamo
Monsieur Renaud PFEFFER

Le Président de la Coworquie
Monsieur Didier MALINOSWKI

ANNEXE 1

Fiche action	Action 1 - Favoriser l'émergence (j'ai une envie, j'ai une idée)
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir un accompagnement spécifique sur les sujets ESS, • Acquérir de nouveaux outils d'aide à la création d'entreprise, • Rencontrer et échanger entre pairs à l'échelle du territoire, • Fédérer autour de son projet et le faire connaître sur le territoire
Moyens	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation d'ateliers : outil de diagnostic du besoin, comprendre les modèles économiques de l'ESS, gouvernance, mesure d'impact
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'ateliers réalisés • Nombre de participants par atelier dont COPAMO

Fiche action	Action 2 - Consolider les projets / confirmer l'émergence (j'ai un projet) – Accueil des porteurs de projets
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Proposer un espace / temps / lieu d'accueil pour un 1er échange avec les personnes ayant un projet d'entreprises : gagner en confiance, en sécurité et en temps dans la réalisation du projet, profiter d'un éco-système porteur.
Moyens	<ul style="list-style-type: none"> • Recevoir les personnes physiquement au fil de l'eau, entretiens individuels de pré-qualification, suivi des porteurs de projet.
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de personnes reçu dont COPAMO • Profil des personnes accompagnées (âge, commune, état d'avancement du projet à la 1ère rencontre) • Evolution du projet (poursuite du projet, abandon...) • Type d'activité

Fiche action	Action 3 - Consolider les projets / confirmer l'émergence (j'ai un projet) – Cycle d'accompagnement « entrepreneurs confirmés »
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner les personnes qui ont entrepris depuis plus de 5 ans pour aider à maintenir / faire évoluer l'activité. • Programme dimensionné pour 8 entrepreneurs accompagnés par an.
Moyens	<p>L'accompagnement s'articulera autour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • D'ateliers collectifs par la constitution d'un groupe de co-développement (1 séance par entrepreneur participant au groupe), • D'accompagnement individuel : 3 rendez-vous individuels
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de participants dont COPAMO

Fiche action	Action 4 – Organiser une action transversale avec le (CERCL, CAP, SOE)
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">Favoriser le lien entre les entreprises du territoire de la Copamo
Moyens	<ul style="list-style-type: none">L'accompagnement s'articulera autour d'une action transversale ouverte aux adhérents des autres associations économique du territoire. Chaque association organisera au moins une action dans l'année ouvert aux adhérents des autres associations économiques du territoire.
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none">Nombre d'actions transversales et thématiqueNombre de participants

PROJET